

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

# SOMMAIRE

UGPVB, les chiffres clés	P. 4
Nos 3 missions et notre gouvernance	P. 6
Notre équipe	P. 7
Nos partenaires nationaux et européens	P. 58
Nos adhérents	P. 59



## **1** ÉCONOMIE RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES P. 8



## **2** ENVIRONNEMENT SIMPLIFIER ET PROGRESSER P. 18



## **3** SANITAIRE TENDRE VERS L'EXCELLENCE P. 26



## **4** **QUALITÉ** RENFORCER LES DÉMARCHES COLLECTIVES P. 32



## **5** **BIENTRAITANCE** SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR P. 40



## **6** **JURIDIQUE** ACCOMPAGNER LE COLLECTIF P. 46



## **7** **COMMUNICATION** PROMOUVOIR LES MÉTIERS P. 52



L'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne est un syndicat professionnel qui fédère les Organisations de Producteurs (OP) de viande porcine, de viande bovine en Bretagne et d'œufs en Bretagne, Pays de Loire et Normandie.

**L'UGPVB compte 3 sections et 25 Organisations de Producteurs adhérentes**



**4 OP BOVIN**

**6 800** élevages

**70 000** jeunes bovins

et **99 000** vaches  
mis en marché

## PRODUCTION (BRETAGNE)

**4 800** exploitations avec des vaches  
allaitantes

**13 %** de la production nationale de  
vaches de réforme

Cheptel vaches allaitantes :

**101 900** (-4 % vs 2020)

Cheptel jeunes bovins :

**111 000** (-2,5% vs 2020)



## 10 OP PORC

4 394 éleveurs

5 599 élevages

16 721 243 porcs

charcutiers et

345 461 animaux de  
réforme mis en marché

Source : FTE 2020

## PRODUCTION (BRETAGNE)

109 élevages naisseurs : 35 429 PR\*

2 090 naisseurs-engraisseurs :  
360 377 PR\* et 2 800 221 PE\*

3 142 élevages engraisseurs  
+ post-sevreaux/engraisseurs :  
2 032 854 PE\*

Source : BDPorc 2021

\* PR = places de reproducteurs

\* PE = places d'engraissement



## 11 OP ŒUF

655 producteurs  
sur les régions Bretagne,  
Pays de Loire et Normandie

6,5 milliards d'œufs  
commercialisés

## PRODUCTION (GRAND OUEST)

19,5 millions de poules pondeuses  
groupement\*

dont 60 % en œufs alternatifs  
(sol, plein-air, Label Rouge et bio)

1 032 bâtiments de ponte

42 % de la production française

\* Poules groupement = lots avec contrat de  
reprise d'œufs par l'OP

# NOS 3 MISSIONS



- **Initier et mettre en œuvre des démarches collectives**
- **Défendre les intérêts des adhérents**
- **Informier, former et conseiller**

---

## NOS COMMISSIONS ET PRÉSIDENTS

Commission Environnement  
Christine TOUZÉ

Commission Sanitaire Œufs  
Éric GUELLAFF

Commission Economie Œufs  
Frédéric CHARTIER

Commission prod. biologique Œufs  
Philippe-André RICHARD

Commission Sanitaire Porc  
Michel ADAM

Commission Qualité Porc  
Jean-Pierre SIMON

Commission Communication Porc  
David RIOU

Comité de pilotage Énergie  
Jérôme ORVAIN

---

Commission Bientraitance  
OS Porc Bretagne  
Jérôme ORVAIN  
Jean-Pierre SIMON

Référent intrusion élevage  
Benjamin BRAULT

---

## NOTRE GOUVERNANCE

Président  
Michel BLOC'H

Vice-Présidents  
Philippe DAGORNE  
Eric GUELLAFF

Secrétaire  
David JOUBIER

Trésorier  
Philippe BIZIEN

Directeur  
Jacques CROLAIS

---

# NOTRE ÉQUIPE



1



2

**1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :** Émilie Charpentier (*Communication*), Claire Berry (*Assistante*), Laurie Detrimont (*Qualité/Sanitaire*), Chloé Duvernay (*Environnement*), Pierre Chapon (*Informatique*), Olivier Chevrel (*Comptabilité*), Louis Chanoine (*BDPorc*)

**2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :** Jean-Michel Noury (*Environnement*), Michel Bloc'h (*Président*), Philippe DAGORNE (*Président section bovine*), Jacques Crolais (*Directeur*), Thomas Lemoine (*BDPorc*), Morgane Daniel (*Assistante de direction*), Mathilde Roux (*Juridique - Droit privé/Bientraitance*), Alexis Douillard (*Juridique - Droit public*), Gilles Guillaume (*Section œuf/Aides porc*).

1 : Séverine Lambin (*Assistante BDPorc*) / 2 : Florence Humbert (*Vétérinaire*)

## UNE ÉQUIPE, AUSSI AU SERVICE DE





UGPVBR

Union des  
Producteurs  
de la Bretagne



# 1

ÉCONOMIE  
RENFORCER  
LA COMPÉTITIVITÉ  
DES FILIÈRES



## CONTACTS

- Porc : Jacques CROLAIS
- Œuf : Gilles GUILLAUME

# NOS ACTIONS 2021



## Conjoncture œufs : année de crise historique en œuf bio

- Évolution de la consommation : fort recul de l'œuf "cage", progression de l'œuf "sol", baisse notable de l'œuf "bio".
- Année marquée par l'effet ciseau important entre l'envoie du prix de l'aliment et la faible revalorisation des prix de vente aux GMS. Dans un contexte d'offre abondante, voire excédentaire en bio, une part de la production est déclassée à la vente ce qui affaiblit les conditionneurs et la filière.

## Prospective œufs : la production d'œuf se délocalise

Sur le périmètre grand ouest (10 OP), réalisation de 2 enquêtes en avril et novembre sur l'évolution de la production d'œufs à 18 mois (Cf. zoom page 12).

## Sortie de l'œuf "cage" : nécessité d'un plan d'aide

Forte implication en faveur de la mise en place d'un plan d'aide à la cessation d'activité, indispensable pour certains éleveurs.

## Plan de relance de l'État

Interface et relais auprès des OP. Accompagnement des OP pour le montage des dossiers éleveurs.



## R&D Bâtiments innovants – BP2022

- 10 dossiers sélectionnés par le comité de pilotage, acceptés pour financement par le Conseil Régional. Les éleveurs et leur OP mettront en commun les données technico-économiques afin de disposer de références collectives,

## R&D Bâtiments innovants – BP2022 (suite)

- Animation du projet par la Chambre d'Agriculture de Bretagne,
- Projet d'investissement « Bâtiment innovant PS+E » sur la station de CRE-COM en cours d'étude (Lancement des travaux au 2<sup>nd</sup> semestre 2022).



## Réforme PAC et politiques publiques – Rôle stratégique des OP

- Initiation et lancement d'une campagne de promotion (fin 2021 et 2022) sur le rôle de la Production Organisée : le pouvoir de marché et la rémunération des éleveurs, la gouvernance, la promotion des Femmes et des Hommes, les réponses aux attentes des consommateurs, l'accompagnement des politiques publiques, le dynamisme économique dans les campagnes,
- Travaux menés conjointement avec les OP légumes et lait de l'Ouest.



# CHIFFRES CLÉS



## Conjoncture bovine

Vache « R » moyenne 2021 :

**4,24 €/kg** carcasse

Vache « U » moyenne 2021 :

**4,65 €/kg** carcasse

Jeune Bovin « U » moyenne 2021 :

**4 €/kg** carcasse

Source : cotations France Agrimer sur 44 semaines.

## Conjoncture porc

Prix MPB sur 45 semaines :

moyenne = **1,345 €/kg**

Point haut :

**1,546 €/kg** le 31/05/2021

Point bas :

**1,201 €/kg** le 28/01/2021

## PROSPECTIVE ŒUFS GRAND OUEST ( Sur 18 mois)

La projection à décembre 2022 indique un cheptel de 18,42 Mpp\*, soit -4,03 % par rapport à juin 2021 (19,1 Mpp). Le développement, dorénavant moins prononcé, en œuf alternatif (codes 0, 1 et 2) ne compense pas la "sortie de la cage". L'échéance 2025 affichée par de nombreux distributeurs pour stopper la vente d'œufs cage impacte fortement la production.

Cette prospective confirme :

- le ralentissement du développement en œufs PPA\* et bio par rapport à la forte dynamique observée dans les prospectives antérieures,
- la délocalisation de la production d'œufs liée à son évolution vers l'alternatif (lien au foncier, rapprochement des pôles de consommation).

\*Mpp : million de poules pondeuses

\*PPA : Poules Plein Air

## CHIFFRES CLÉS

Résultats de la prospective (Décembre 2022 VS juin 2021)  
pour chaque mode d'élevage :

**Cages** : **-2.725** Mpp soit -35 %  
27,5 % du total vs 41,7 % en déc. 2020

**Sol** : **+1.21** Mpp soit +59,2 %  
17,7 % du total vs 10,1 % en déc. 2020

**Biologique** : **+0.098** Mpp soit +3 %  
18,4 % du total vs 17,14 % en déc. 2020

**Plein air** :

• **Classique** : **+0.64** Mpp soit +12,34 %  
32 % du total vs 26,7 % en déc. 2020

• **Label Rouge** : **+0.06** Mpp soit +0,7 %  
4,8 % du total vs 4,36 % en déc. 2020

## L'AOP PORC GRAND OUEST SUR LES RAILS

Après 3 années de travaux portés par de jeunes administrateurs d'OP, l'Association d'Organisations de Producteurs (AOP) de Porc Grand Ouest a été officiellement reconnue par le Ministre de l'Agriculture à l'occasion du SPACE 2021.

Cette nouvelle AOP affiche une ambition forte : construire une filière porcine moderne, compétitive, profitable, responsable et durable.

Elle s'est donnée 2 grands objectifs :

- assurer un prix rémunérateur aux éleveurs. L'échange d'informations sur les volumes et les prix doit permettre d'optimiser la gestion de marché et ainsi la valorisation des porcs,
- obtenir à terme des programmes opérationnels permettant à l'élevage de porcs de se moderniser, en prenant en compte la confiance des consommateurs, les attentes sociétales et le renouvellement des générations.

Imprégnée de ces grands axes, l'AOP Porc Grand Ouest veut agir en partenaire responsable et constructif des abatteurs. Elle a ouvert de nombreux travaux :

- la montée en gamme et la valorisation des pratiques,
- la promotion du Porc Français,
- la valorisation des mâles entiers et castrés, des porcs sous certification environnementale (voire HVE pour le marché de la restauration collective), de l'élevage décarboné,
- l'optimisation économique de l'approvisionnement des élevages en électricité...



## GOVERNANCE SANITAIRE : CONFORTER L'EXCELLENCE SANITAIRE

Dans le cadre de la constitution de la Coopérative INNOVAL, l'administration d'Etat a dû instruire en 2021 un dossier portant sur la reconnaissance de GDS Bretagne, partie prenante au projet INNOVAL, en tant qu'Organisation à Vocation Sanitaire.

Ce dossier a ainsi été l'occasion pour les Organisations Professionnelles Agricoles bretonnes (GDS Bretagne, UGPVB, OS Porc Bretagne, CRAB, FRSEA, La Coopération Agricole Ouest) de réaffirmer auprès des pouvoirs publics leur attachement à l'excellence sanitaire régionale. Celle-ci est exemplaire et sert de référence pour de nombreuses régions françaises sur de nombreuses pathologies et/ou dossiers : Brucellose, Tuberculose, Leucose, IBR et bientôt BVD, plan SDRP, surveillance de la grippe en production porcine, dossier salmonellose en production d'œufs, formation et audits biosécurité toutes espèces...

Cela repose sur une gouvernance sanitaire régionale prenant en considération les spécificités des différentes productions, tant sur les aspects opérationnels de terrain que sur la gouvernance propre à chacune de ces filières : GDS Bretagne en bovins, ovins, caprins, équins, volaille chair, poisson et abeilles, OS Porc Bretagne en porc, UGPVB en œuf.

Pour les responsables professionnels agricoles bretons, il était essentiel que l'Etat confirme le schéma breton qui s'inscrit dans l'esprit des nombreuses discussions intervenues ces dernières années l'égide de l'État en Région .

## UN MODULE D'E-LEARNING SUR LA BIENTRAITANCE ANIMALE

Le sujet lié à notre alimentation est une préoccupation majeure au sein de notre société et se place au cœur des débats dans les cercles familiaux ou amicaux. Il est parfois difficile pour les salariés de nos filières d'alimenter ces échanges avec des arguments convaincants tant les préjugés persistent, du fait des vidéos chocs filmées dans les abattoirs et en élevages.

Le collectif des Z'Homnivores a ainsi travaillé cette année à la conception et à la rédaction d'un module d'e-learning dédié à la bienveillance animale. Ce module vise à apporter des clés de langage aux opérateurs des chaînes de production agroalimentaires, aux éleveurs et aux salariés d'élevage, pour défendre leur métier et nos filières. Sur la base d'idées reçues, l'outil explique la bienveillance animale au travers de 3 grandes thématiques : la relation Homme-animal, les fondamentaux de la bienveillance et la réglementation.

Grâce à un format vidéo court et dynamique, l'objectif est que le personnel ait une vision globale et synthétique de la bienveillance animale et retiennent quelques arguments forts. Le module est en cours de réalisation et devrait être diffusé en entreprise début 2022.

*Pour rappel, les Z'Homnivores visent à valoriser le régime omnivore et à s'inscrire dans le débat, auprès du grand public et des leaders d'opinion. L'UGPVB, membre fondateur du collectif, participe aux travaux menés dans ce sens.*



# CHIFFRES CLÉS



## Aides PCAEA 2015/2021

(411b + 412 sur 12 appels à projets)

**Bovin viande** : 245 dossiers  
8,29 M€ (4,06 %/total)

**Porc** : 1 505 dossiers  
44,88 M€ (21,97 %/total)

**Œuf** : 414 dossiers  
11,88 M€ (5,82 %/total)

**Lait** : 2 774 dossiers  
95,46 M€ (46,72 %/total)

## Appui technique en 2021 :

Nombre de centralisations dans  
la chaîne de références :

374 GTTT-GTE

8 Tableaux de bord

69 GTE élevages sans truie

ATC (Assistance Technique Collective)  
réalisée par les OP porc Bretagne :

2 OP, 3 groupes, 31 éleveurs

## PLAN DE RELANCE

Pacte Biosécurité et Bien Être animal

Enveloppe Bretagne 2021 et 2022 :  
**14,3 M€**

Bilan au 28 septembre 2021 :

- **4,54 M€** d'aides consommées
- **155 dossiers** déposés toutes filières dont :
  - **Bovin viande** :  
3 dossiers  
0,145 M€ (3,2 % du total)
  - **Porc** :  
64 dossiers  
1,825 M€ (40,2 %)
  - **Œuf** :  
33 dossiers  
1,617 M€ (35,6 %)
  - **Lait** : 36 dossiers - 0,492 M€ (10,8 %)
  - **Volaille chair** : 15 dossiers - 0,358 M€ (7,9 %)





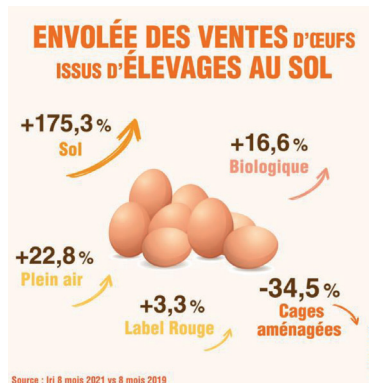
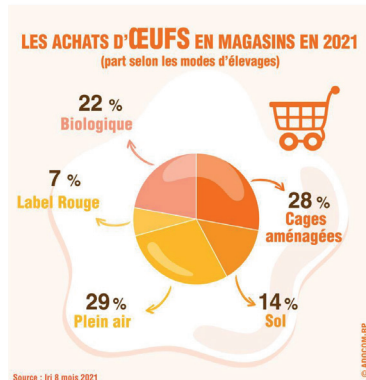
## Répartition de la consommation d'œufs selon les modes d'élevage

### Régression continue de l'œuf « cage » :

L'œuf alternatif (sol, plein air, Label Rouge et bio) représente maintenant 72 % des achats des ménages (cf. infographie ci-contre).

### Arrivée massive en rayons de l'œuf « sol » (code 2) :

2021 vs 2019 (8 mois en volume) : les ventes d'œufs issus de l'élevage au sol ont progressé de 175,3 %.





# 2

## ENVIRONNEMENT SIMPLIFIER ET PROGRESSER

**Président de la commission environnement**

Christine TOUZÉ

**Référent Cœuf**

Samuel GUILLOUX

### **CONTACTS**

- Alexis DOUILLARD
- Chloé DUVERNAY
- Jean-Michel NOURY



# NOS ACTIONS 2021



## Installations classées pour l'environnement (ICPE)

- Travaux avec les administrations (DDPP - DDTM) des départements 22, 29 et 35 en matière d'instruction des dossiers ICPE,
- Veille réglementaire à destination des OP : évolution des règles de cessation d'une ICPE, évolution du contenu de l'étude d'impact, règles d'anonymisation des données personnelles contenues dans la base de données ICPE, modification de l'articulation entre la demande d'enregistrement ICPE et la demande de permis de construire, modification du CERFA enregistrement...

## Projet d'arrêté ICPE « épandage »

- Contribution technique auprès de LCA\* sur les conséquences du projet d'arrêté pour les élevages, et informations des OP,
- Saisine des députés bretons.



## Gestion des déchets d'élevage

- Accompagnement de la mise en place de la collecte par ADIVALOR des emballages vides de produits d'hygiène (bidons, fûts),
- Contribution aux travaux préparant la mise en place d'une collecte des emballages de produits de nutrition animale, prévue en 2023,
- Démarrage des travaux concernant la gestion des emballages de produits vétérinaires.



## Interprofession des Fertilisants Organiques de l'Ouest (IF2O)

Animation de l'association.

### Effluents d'élevage : projet de décret « matières fertilisantes »

- Contribution aux échanges sur les projets de textes pour la mise en œuvre d'un socle commun d'innocuité des MFSC\*,
- Évaluation de l'impact du projet de mesure sur les teneurs maximales autorisées en ETM\* dans les effluents d'élevages.

### Gestion de la ressource en eau

- Contribution sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027, qui encadre notamment l'accès à la ressource en eau,
- Démarrage avec les OP d'une enquête sur les systèmes de récupération d'eaux pluviales existants en élevage.



### Enjeu « Carbone »

Lancement d'un groupe de travail sur le dossier « carbone » pour identifier les pistes d'actions pour la production porcine afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES).

### OFFRELEC'OUEST : Contrats collectifs d'électricité

- Accompagnement des techniciens d'OP et des éleveurs dans le suivi des contrats d'électricité et la résolution des problèmes rencontrés avec les fournisseurs (2 450 compteurs engagés),
- Prolongation du contrat avec TotalEnergies pour 2022, préservant les adhérents de la hausse actuelle des prix de l'énergie.

### EFFAC'OUEST : valorisation des groupes électrogènes

- Levée des obstacles techniques à l'effacement sur les sites pilotes,
- Mise en veille du projet car non rentable au vu du marché actuel.

---

\* LCA : La Coopération Agricole

\* MFSC : Matières Fertilisantes et Supports de Cultures

\* ETM : Eléments Traces Métalliques

# ZOOM



## BILAN DE LA DÉMARCHE COLLECTIVE D'ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ

Un bilan de l'appel d'offre 2018-2021 a été effectué, en incluant les effets de la prolongation des contrats pour 2022.

Les conclusions mettent en évidence la réussite de la négociation collective. L'attractivité de notre marché a permis d'obtenir des contrats avantageux pour les adhérents, qui vont au-delà des tarifs préférentiels obtenus. En effet, l'accès à des outils non disponibles dans les contrats individuels a permis de fixer les prix 2022 bien en dessous des tarifs du marché actuel. Les adhérents seront donc préservés de la hausse du prix de l'énergie pour l'année à venir.

Les enseignements du bilan 2018-2021+2022 sont d'ores et déjà exploités par le Comité de Pilotage électricité pour préparer le lancement de la future démarche collective. Cela démarrera dès janvier 2022 avec les inscriptions des futurs adhérents sur le nouveau site internet, finalisé et mis en ligne en fin d'année 2021.



### CHIFFRES CLÉS

**8,5 M€** : Coût total évité sur la période 2018-2021

**1 610 €/an** : Économie réalisée par compteur adhérent (puissance > 36kVa) pour une consommation de 230 MWh/an

**41,80 €/MWh** : Coût pour un adhérent du prix de l'électricité en 2022 (>36kVa)

**8 €** : Coût moyen évité par adhérent sur la période 2018-2021

**594 €/an** : Économie réalisée par compteur adhérent (puissance > 36kVa) pour une consommation de 66 MWh/an

**143 €/MWh** : Coût 2022 hors démarche du prix de l'électricité sur le marché aujourd'hui



## DIRECTIVE NITRATES : GARDER LES PIEDS SUR TERRE

Depuis 1991, cette directive européenne entend lutter contre la pollution par les nitrates agricoles. En France, et en Bretagne, cela se traduit par un cadre réglementaire spécifique s'appliquant aux zones vulnérables. Les « Programme d'actions », nationaux (PAN) et régionaux (PAR) qui en découlent, sont révisés tous les 4 ans pour produire des mesures visant à améliorer la qualité de l'eau.

En 2021, l'UGPVB a travaillé sur la révision du PAN et du PAR, qui doivent entrer en application en septembre 2022 et jusqu'en 2026. En participant au comité régional nitrates, aux consultations du public et aux concertations préalables pilotées par les services de l'État, ainsi qu'au CAR Environnement, l'UGPVB défend la position de ses adhérents au sein des différents lieux d'échange.

En parallèle, en juin dernier, le Tribunal Administratif de Rennes donnait 4 mois à l'État pour imposer des mesures supplémentaires dans les bassins versants algues vertes, estimant le PAR actuel insuffisant. L'UGPVB et le CAR Environnement ont participé aux travaux, intervenant sur la faisabilité technique des mesures envisagées et s'opposant aux mesures contraignantes inefficaces.

Enfin, l'UGPVB s'associe à un groupe de travail de La Coopération Agricole Ouest qui souhaite mieux prendre en compte l'évolution du contexte agricole et climatique, pour établir des mesures plus réalistes et efficaces en prévision des prochaines réglementations Nitrates.



# ZOOM



## CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE EN ÉLEVAGE PORCIN

L'étude sur l'éligibilité des élevages porcins dans le cadre de la Certification Environnementale des Exploitations (CEE) a été finalisée en 2021 et diffusée auprès de l'ensemble des OP.

La loi climat prévoit que les approvisionnements en viandes au sein de la restauration collective soient constitués de produits dits « durables » à plus de 60 %, dès 2024. Les produits issus de la certification environnementale feront partie de cette catégorie.

L'étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 12 exploitations porcines bretonnes, adhérentes de 6 OP. En voici les principaux résultats :

- l'ensemble des exploitations sont éligibles au niveau 2 de la CEE, sous réserve de lever certaines non conformités liées à l'enregistrement des pratiques.
- une minorité d'exploitations (2/12) seraient éligibles à la « haute valeur environnementale » (HVE). Les critères liés aux traitements phytosanitaires des cultures sont les plus difficiles à atteindre. De ce fait, les exploitations éligibles sont celles ayant des surfaces en prairies importantes.

Une évolution du volet « phytosanitaire » est envisagée au niveau national. Dans cette hypothèse, le nombre d'exploitations porcines pouvant prétendre au « HVE » serait plus important (6/12 dans l'échantillon de l'étude).







## PRÉVENIR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES (29)

Une action collective de prévention des pollutions accidentelles est conduite par les OP depuis 2020 sur le département du Finistère. L'objectif est d'identifier les points de progrès permettant de limiter au maximum les risques de déversement de lisier. Sur la base d'une grille partagée collectivement, des audits ont été réalisés dans les élevages en 2021. Un premier bilan à mai 2021 recense 139 audits réalisés par les OP.

Chaque audit aborde notamment : la protection des réseaux de drainage et d'eaux pluviales ainsi que la sécurisation des opérations de transfert. Il aboutit à la formalisation d'un plan de progrès élaboré par l'éleveur et son conseiller.

La priorité sur 2021 a été de visiter les sites d'élevage ayant une station de traitement. A partir de 2022, les audits seront élargis aux autres élevages.

Cette opération est conduite dans le cadre d'échanges réguliers entre l'UGPVB, les OP et l'administration du Finistère (DDPP/DDTM). Un protocole d'actions départemental formalisant les engagements de chaque acteur a été négocié à l'automne 2021 et devrait prochainement être signé.

## CHIFFRES CLÉS DU SERVICE ENVIRONNEMENT

### Les publications

- 74** Mails d'informations aux services et référents environnement
- 2** Infos environnement
- 2** Infos électricité
- 1** Session de formation techniciens
- 2** Journées « Actu environnement »

### Travaux du réseau

- 4** Commissions environnement
- 6** Groupes de travail thématiques
- 3** Comités de pilotage électricité
- 15** Consultations des référents des OP



# 3

## SANITAIRE TENDRE VERS L'EXCELLENCE



### Responsables professionnels

- **Porc** : Michel ADAM
- **Œuf** : Éric GUELLAFF
- **Bovin** : Philippe DAGORNE

### CONTACTS

- **Porc** : Laurie DETRIMONT et Florence HUMBERT
- **Œuf** : Gilles GUILLAUME

# NOS ACTIONS 2021



## Veille sanitaire

- Relais aux vétérinaires et correspondants des OP, des informations ayant trait au suivi d'épidémies concernant la filière œuf (Ex. : Influenza Aviaire...)
- Veille et expertise réglementaires (Ex. : modification du niveau de risque Influenza Aviaire en France).

## Base de données pondeuses

Contribution aux côtés du CNPO pour développer un outil intégrant plus de fonctionnalités (Ex. : la gestion du sanitaire).

## Biosécurité

Promotion de la mesure d'aide 411 BBEA (Biosécurité) du Plan de Relance auprès des éleveurs via les OP.

## Application du plan de lutte Salmonelles

- Travaux de la commission sanitaire, en périmètre élargi, associant toutes les compétences concernées (Firmes, labos, syndicats, CNPO\*, SNIPO\*, GDS Bretagne...),
- Contribution au positionnement de l'Interprofession, en relation avec l'Etat.

## ATM : volets équarrissage et ATM ponté

- Participation aux travaux avec l'administration et les autres filières d'élevage en région,
- Suivi des renégociations.



---

\* CNPO : Comité National pour la Promotion de l'Oeuf

\* SNIPO : Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeufs



### **Rodenticides : restriction d'usage des produits biocides**

Identification de la problématique. Intervention aux cotés des autres filières d'élevages auprès des pouvoirs publics.



### **Plan régional de lutte contre le SDRP**

- Déploiement de la nouvelle Charte OS Porc Bretagne « Protection des élevages SDRP négatifs et intermédiaires »
- Participation au programme de Recherche & Développement de l'ANSES sur 3 thématiques :
  - protéger les élevages négatifs et intermédiaires SDRP,
  - vaccins SDRP,
  - suivi des souches SDRP.

### **Biosécurité**

Pilotage d'un comité de suivi de la mise en œuvre de la biosécurité en élevage.

### **Exercice PISU (Plan d'Intervention Sanitaire d'Urgence**

Simulation d'une crise consécutive à la découverte d'un foyer de Fièvre Porcine Africaine dans un élevage du Finistère, baptisée PI-ZHU.

### **Grippe récurrente**

Participation aux travaux de recherche ANSES

### **Epidémiosurveillance**

Participation active au RESAVIP (REseau national de SurveillAnce des Virus Influenza chez le Porc) et édition d'une synthèse trimestrielle.

### **Veille sanitaire**

Biosécurité en élevage et lors des transports, salmonelles, souches SDRP, gripes.

# ZOOM

## EXERCICE PLAN INTERVENTION SANITAIRE D'URGENCE FPA «PI-ZHU»

Cet exercice, démarré en 2020, piloté par les services de l'administration en collaboration avec les organisations professionnelles, simule la gestion d'une confirmation de foyer de Fièvre Porcine Africaine en élevage. La découverte de ce foyer vise à étudier toutes les phases d'une crise de grande ampleur et de longue durée, en cas de survenue d'une telle crise. L'année a été marquée par les travaux de 5 différents groupes et d'une présentation lors d'une réunion plénière en avril 2021. La restitution finale interviendra fin 2021. Les OP ont été particulièrement impliqués dans ces travaux.

## RÉSAVIP, LE RÉSEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE DES VIRUS INFLUENZA CHEZ LE PORC

Depuis début 2020, Résavip montre un remplacement des virus enzootiques (H1avN1 et H1huN2), jusqu'à présent majoritaires et en proportions très stables depuis 10 ans en Bretagne et en France, par le swIAV H1avN2. Les analyses de ces deux génotypes (#F en 2019, mais désormais exclusivement #E) montrent qu'ils sont tous deux issus du lignage « H1avN2 danois » et ont vraisemblablement été introduits en France avec **des mouvements de reproducteurs**.

En janvier 2021, plusieurs organisations professionnelles agricoles (OS Porc Bretagne, ANSP\*, LCA, SNGTV\*) ont adressé des courriers aux ministères en charge de la santé et en charge de l'agriculture, pour demander que les mesures de prévention de la transmission inter-espèce des virus influenza de type A dans les élevages de porcs soient évaluées, qu'il s'agisse de mesures de biosécurité en élevage ou de vaccination des personnels.

\* ANSP : Association Nationales Sanitaire Porc

\* SNGTV : Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires

# ZOOM

## LUTTE SALMONELLES EN FILIERE PONTE : UN BESOIN D'ÉVOLUER

Deux commissions sanitaires élargies se sont tenues en juillet et novembre, rassemblant les diverses compétences concernées (Production, aval de la filière, CNPO, labos, GTV\*, GDS Bretagne...). Les échanges, étayés par les contributions du CEVA et d'INNOVAL, ont permis d'établir un état des lieux de :

- la prévalence en élevages de poules pondeuses dans les pays de l'Union Européenne, en constatant l'absence de lien évident au type d'élevage,
- les écarts d'approche entre pays européens sur l'utilisation de la vaccination à base de vaccins vivants pour lutter contre la prévalence (vaccin possible en France sur dérogation mais dans les faits quasi-inaccessible),
- les types de salmonelles rencontrées en ateliers bovins dans le cadre d'élevages mixtes bovins + poulettes/pondeuses.

Les échanges très riches permettent d'alimenter le CNPO dans ses échanges avec la DGAL, auxquels la section œuf est associée.

Les attentes actuelles de la filière œuf portent sur l'obtention de :

- une révision des barèmes d'indemnisation de l'arrêté financier adossé au plan de dépistage national,
- la réintroduction de la possibilité de recontrôle en cas de doute sérieux au lieu de l'APDI\* directement appliqué aujourd'hui,
- l'accès à la vaccination à base de vaccins vivants.

\* GTV : Groupement Technique Vétérinaires

\* ADPI : Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Infection







# 4

## QUALITÉ RENFORCER LES DÉMARCHES COLLECTIVES

### Responsables professionnels

- **Porc** : Jean-Pierre SIMON
- **Œuf** : David JOUBIER
- **Bovin** : Philippe DAGORNE

### CONTACTS

- **Porc** : Laurie DETRIMONT
- **Œuf** : Gilles GUILLAUME



# NOS ACTIONS 2021



## **Cahier des charges VPF/ Le Porc Français**

Suivi des engagements et des déréférencements.

## **Évolution du Cahier des charges VPF/QT\***

Contrôle interne des élevages sur la base du futur cahier des charges en cours de déploiement (32 points supplémentaires à vérifier). Bilan au niveau du grand ouest (1 600 contrôles internes).

## **Fichier TRACES**

Suivi des certificats sanitaires d'importation et d'exportation et des tournées d'animaux associés.

## **BDPORC**

Animation et administration en Bretagne.

## **R&D**

- Projet Datajambon labellisé Valorial®. Test en cours.
- Objectif : prédire en abattoir, grâce à 2 technologies, la qualité technologique du jambon.



## **Démarche « Œufs de France »**

Suivi de la notoriété du logo « Œufs de France » via son degré d'utilisation en filière œuf coquille (GMS, centres de conditionnement) et de son appropriation par les produits élaborés.

---

\* QT : Qualité/Traçabilité

## DÉPLOIEMENT DE LA BASE DE DONNÉES AVICOLES

Cette base créée en 2018, n'a pas le statut de base déléguée. Pour cette raison et en lien avec le projet SINEMA (Système Informatique National d'Enregistrement des Mouvements d'Animaux), les Interprofessions avicoles (ANVOL\*, CIFOG\*, CNPO...) ont créé une association commune pour répondre de façon collective, à l'appel d'offre lancé par l'État visant à créer une base unique de suivi des mouvements de toutes les espèces avicoles (Echéance 3 décembre 2021).

\* ANVOL : Association Nationale interprofessionnelle de la VOLaille de chair

\* CIFOG : Comité Interprofessionnel des palmipèdes à FOie Gras

## CHIFFRES CLÉS DE LA BASE DE DONNÉES

*Au 15 mars 2021*

**2 406 profils d'éleveurs créés dont :**

**1 483** sont membres d'une OP déclarant les mouvements d'animaux pour leur compte,

**923** indépendants qui le font eux-mêmes.

**Parmi eux :**

**577** détiennent au moins une poussinière

**1 923** ont au moins un bâtiment de poules pondeuses.

*Au 21 septembre 2021*

**Les 46,098 Mpp dans la base étaient réparties de la façon suivante :**

**Cage :** **16,91** Mpp, soit 34,9 %

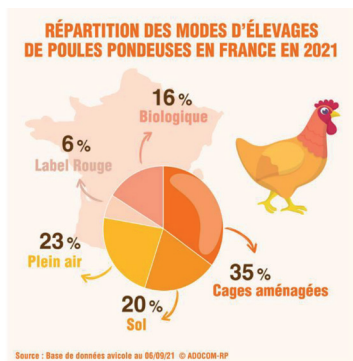
**Sol :** **9,14** Mpp, soit 19,38 %

**PPA :** **10,72** Mpp, soit 23,2 %

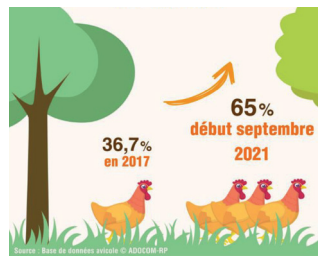
**PPA Label Rouge :** **2,3** Mpp, soit 6,1 %

**Bio :** **7,35** Mpp, soit 15,9 %

# CHIFFRES CLÉS



Près de 2/3 des poules sont en élevage alternatif en 2021 (+12 % vs 2020)



Évolution du % places de poules pondeuse en cages :

2016 : 68 %

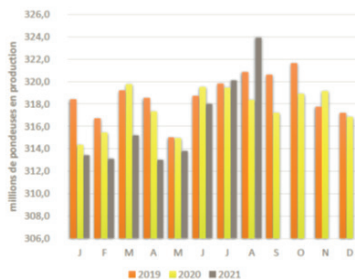
2018 : 58 %

2020 : 47 %

2021 : 35 %

Après avoir connu un pic élevé mi-2021 à 324 Mpp, le cheptel UE devrait décroître sur la fin d'année

Estimation du potentiel de production d'œufs dans l'UE-27



## ÉVOLUTION VPF/LE PORC FRANÇAIS ET QT, LA PRODUCTION ORGANISÉE DE L'OUEST EN LEADERSHIP

Les réflexions des représentants professionnels pour constituer le nouveau socle de base des bonnes pratiques de la filière porcine française, ont abouti à la volonté de faire évoluer la démarche phare « Le Porc Français ».

Sur la base de tests réalisés en 2020 et de contrôles effectués en 2021 par les OP, l'UGPVB, le CRP Pays de Loire et l'ARIP Normandie ont contribué au contenu du futur cahier des charges Le nouveau Porc Français dans lesquels de nouveaux items répondant, entre autres, aux attentes sociétales sont intégrés :

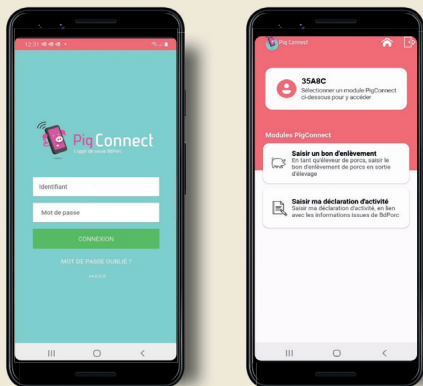
- lumière,
- abreuvement,
- matériaux manipulables,
- zone d'isolement des animaux malades,
- entretien des abords,
- plan de lutte contre les rongeurs,
- déclaration d'activité de moins de 3 ans.



Les bilans grand ouest de juin (643 audits) et d'octobre 2021 (1 200 audits) permettent de constater un bon niveau d'appropriation et de respect par les éleveurs de l'ensemble des nouveaux critères choisis pour constituer le futur socle de base de la filière porcine française. Un bilan final sera présenté en janvier 2022.

## PIG CONNECT : L'APPLICATION DE SAISIE BDPORC

L'application Pig Connect permettant de saisir les bons d'enlèvements (BE) sur smartphone, tablette ou ordinateur poursuit son développement avec une nouvelle version parue en octobre. Celle-ci intègre de nouvelles fonctionnalités comme la gestion de camions et lieux de déchargement favoris et l'affichage de tous les BE au chargement avec la date de création, le(s) indicatif(s) de marquage, le nombre de porcs du lot et avec mention ICA\*. De nouveaux modules pour les éleveurs, comme la déclaration d'activité, vont venir enrichir l'application afin de faire de Pig Connect une interface complète. La phase de déploiement avec certains transporteurs et abatteurs est lancée.



<b>Pig Connect</b>		<b>DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DES PORCS A L'ABATTOR</b>	
--------------------	--	--	--

<b>Lieu de chargement:</b> 55ABC	<b>Lieu de déchargement:</b> 55ABC	<b>Site producteur:</b> 55ABC	
<b>LE ROS DU PORC:</b> LE ROS DU PORC	<b>LE ROS DU PORC:</b> LE ROS DU PORC	<b>SÉRIE DU PORC:</b> SÉRIE DU PORC	
<b>Adresse 1:</b> 55ABC	<b>Adresse 2:</b> 55ABC	<b>Adresse 3:</b> 55ABC	
<b>POUILLE:</b> 55ABC			

<b>Statut de l'élevage:</b> OFPOR	<b>Date de l'opération:</b> 03/02/2021 09:00:00
<b>Statut de l'abattage:</b> OPOR	<b>Date de l'abattage:</b> 04/02/2021 01:00:00
<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00

<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00
<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00

<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00
<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00

<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00
<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00

<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00
<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00

<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00
<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00

Désignation (Elevage)			Désignation (Abattoir)		
Lot	Porcs	Portage	Porcs	Portage	Portage
Identifiant	Marquage	Statut	Identifiant	Marquage	Statut
55ABC	55ABC				
55ABC	55ABC				
<b>Total</b>	<b>05</b>				

<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00
<b>Statut de l'expédition:</b> OPOR	<b>Date de l'expédition:</b> 01/02/2021 01:00:00

\* ICA : Information sur la Chaîne Alimentaire



## Notification des mouvements en Bretagne

**80 %** des mouvements sont notifiés dans les délais réglementaires, soit avant 7 jours (+3 % par rapport à 2020)

**3 %** des mouvements sont notifiés à plus de 28 jours (-1 % par rapport à 2020)

## Indicateur "Maîtrise du risque trichine"

Novembre 2021

Sites reconnus : **4 988**

Sites non reconnus : **126**

Sites plein-air trichine : **299**

## Référencement des élevages de porcs

**4 614** sites QT

**4 952** sites VPF porcs charcutiers

**2 267** sites VPF cochons

## Liens actifs TATOUPA

**1 340** (+5,4 % par rapport à 2020)

Source : BDPORC







# 5

## BIENTRAITANCE SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR

### Responsables professionnels Porc

Jérôme ORVAIN

Jean-Pierre SIMON

### Responsable professionnel Œuf

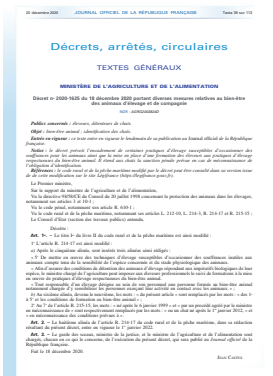
David JOUBIER



### CONTACTS

- **Porc** : Mathilde ROUX
- **Œuf** : Gilles GUILLAUME

# NOS ACTIONS 2021



## Référent bien-être animal

Discussion entre la filière porcine et l'administration pour aboutir à l'élaboration d'une formation sur la base des dispositifs déjà existants. Pour rappel, le décret du 20 décembre 2020 rend obligatoire au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la désignation pour tous les élevages, d'une « personne au sein de leur personnel formée au bien être animal et chargée d'y former les autres salariés ».

## FAQ

Mise à jour de la Foire Aux Questions mise en place par l'administration et animée par la CRAB, sur les évolutions réglementaires qui touchent aux matériaux manipulables, à l'abreuvement et à l'alimentation.

## NH3

Mise en place avec les OP, de prises de mesures dans des élevages afin de faire un état des lieux au regard du seuil de 20 ppm.



## Aménagement des parcours

Création d'un groupe de travail dédié, destiné à faire émerger des positions partagées face aux questions soulevées en vue de faire progresser les pratiques du terrain en retard sur ce point.

## ARRÊT DE LA CASTRATION À VIF DES PORCELETS

Le ministre de l'agriculture a adopté de nouvelles mesures réglementaires qui amendent les 2 arrêtés du 27 février 2020 modifiant les normes minimales relatives à la protection des porcs et qui interdisent l'arrêt de la castration à vif des porcelets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

De nombreux travaux associant l'administration et la profession ont été menés pour préciser le contenu de ces nouvelles mesures réglementaires. Trois enjeux majeurs en découlent :

- développer progressivement une production de mâles entiers, valorisée au bénéfice de toute la filière, dans des proportions adaptées aux besoins du marché,
- disposer d'un cadre réglementaire permettant aux acteurs de la filière de définir des règles économiques en matière de valorisation des mâles entiers et des mâles castrés,
- permettre aux éleveurs, via deux protocoles et une formation, de castrer les porcs en respectant la réglementation.

Uniporc Ouest, saisi par l'UGPVB, a travaillé à la définition des protocoles et moyens à mettre en œuvre concernant le contrôle des odeurs sexuelles. Le dispositif sera opérationnel pour les abatteurs qui valoriseront des mâles entiers. Les objectifs sont multiples : assurer l'unicité du classement et l'équité, disposer de références collectives pour mettre en place des démarches de progrès en élevage, définir des standards de référence pour objectiver la qualité des carcasses et permettre aux abatteurs de conforter leur valorisation, les jambons importés n'étant pas contrôlés.



## FIN DE L'ÉLIMINATION DES POUSSINS MÂLES : VERS UN DÉCRET IMMINENT

Le 18 juillet 2021, le ministre de l'agriculture a exprimé sa volonté de mettre fin par décret, à l'élimination des poussins mâles en 2022. Il se félicite ainsi d'être l'un des deux premiers pays de l'Union Européenne (avec l'Allemagne) à s'engager dans cette voie.

La profession a rapidement pris en compte la dimension politique de ce dossier, important aux couvoirs de la filière œuf de s'équiper d'une solution d'ovo-sexage au cours de l'année 2022.

À fin 2021, les deux techniques industrielles disponibles sont :

- Seleggt (Allemand) : mesure des taux d'œstrogènes à J9, invasive, sexe toutes souches, erreurs de tri : 2 à 3 % (jusqu'à 10 %), coût : 3,30 €/poule,
- AAT (Allemand) : imagerie de la couleur des plumes à J13, non invasive, ne sexe que les poules pondeuses brunes, erreurs de tri : 3%, coût : 1,08 €/poule.

La section œuf s'est très investie sur ce dossier au 2<sup>ème</sup> semestre 2021 :

- Juillet : communiqué de presse rappelant le surcoût de fonctionnement de 64 M€, à date, non assumé par l'État,
- Septembre :
  - témoignages d'éleveurs dans les médias (10 articles) dénonçant l'absence totale d'engagement de l'Etat dans le financement de ce surcoût imposé à la filière,
  - échanges avec le cabinet du ministre,
  - transmission au ministre d'une note d'analyse.
- Novembre : nouvel échange en direct avec le cabinet du ministre.

## SUPPRESSION DES CAGES : VERS UNE FIN PAS SI SIMPLE

Depuis 2016, sous la pression exacerbée d'ONG, les distributeurs et certaines entreprises ont annoncé la fin de l'œuf "cages" en 2025. Fin 2021, seuls 35 % des poules françaises sont encore en cages (VS 68 % en 2018).

Pour rappel, l'objectif de 50 % de poules pondeuses en système alternatif à l'horizon 2022, fixé par le Contrat Sociétal d'Avenir de la filière (CNPO) dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation a été atteint avec plus de 2 ans d'avance.

Ce développement trop rapide a eu pour conséquences de :

1. Désorganiser l'amont, générant ainsi une crise d'excédents en œufs bio, voir en œufs PPA, qui font parfois l'objet de déclassement à la vente,
2. Pousser dans une impasse financière totale, des éleveurs "cage", en fin de contrat, encore chargés d'amortissements et dans l'incapacité de réinvestir.

Dans ce contexte, seul un plan d'aide à l'arrêt d'activité serait de nature à permettre une sortie du métier digne pour ces éleveurs sans solutions.

La section œuf s'implique fortement sur ce dossier :

- Juillet : alerte de la DRAAF sur cette situation dramatique,
- Octobre : validation en conseil d'administration d'un plan d'action afin de porter cette demande auprès des pouvoirs publics,
- Novembre : courriers adressés au président de la République, Premier ministre, ministre de l'agriculture. Demande au préfet de Bretagne d'organiser une table ronde en région avec toutes les parties prenantes concernées.





# 6

## JURIDIQUE ACCOMPAGNER LE COLLECTIF



**Référent intrusion en élevage**

Benjamin BRAULT

### **CONTACTS**

- Alexis DOUILLARD
- Mathilde ROUX

# NOS ACTIONS 2021



**Expertise juridique** auprès des services connexes de l'UGPVB et auprès de l'ensemble des OP adhérentes dans les domaines de compétences de l'UGPVB : environnement, sanitaire, construction et urbanisme, santé et sécurité en élevage, qualité et communication.

## Veille juridique

Suivi des évolutions législatives et réglementaires.

## Consultations juridiques/Précontentieux et contentieux

Réponses aux consultations juridiques, suivi des dossiers en contentieux (administratif, pénal, civil) et rédaction de recours administratifs.

## Élaboration d'infos et d'outils récapitulatifs sur la réglementation applicable aux élevages, notamment :

- la cessation d'activité d'une exploitation ICPE : note d'info récapitulatif toutes les étapes de l'arrêt d'une exploitation ICPE,
- les dispositions pénales introduites par la loi climat & résilience : analyse des 3 nouveaux délits introduits dans le code de l'environnement,
- les règles d'anonymisation des données personnelles contenues dans la base de données ICPE.

## Pharmacie vétérinaire

Réunions de travail pour établir une méthode de travail commune.



Loi climat & résilience : évolution du droit pénal de l'environnement

### Textes juridiques créés ou modifiés :

- loi n° 2015-1696 du 22 août 2015 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face au climat.

### Informes de suivi :

La loi climat et résilience a donné plusieurs dispositions de droit pénal au code de l'environnement.

Trois nouveaux délits ont été créés :

- le délit général de pollution
- le délit d'écocide
- le délit de mise en danger de l'environnement

\* info disponible sur [www.ugpvb.fr](http://www.ugpvb.fr) - Rubrique "Environnement"

### 1. Délit général de pollution

#### Publication ou diffusion dans l'air, d'émission ou de rejet :

Le fait, en violation manifestement délictuelle d'une obligation particulière de prudence ou de diligence prescrite par la loi ou le règlement, d'émettre dans l'air, au profit de l'émission ou de faire écouler dans les eaux superficielles ou souterraines ou dans les eaux de mer dans la limite des eaux territoriales, écouler ou rejeter, soit un produit ou substance dont l'usage ou les réactions entraînent des effets nuisibles graves et durables sur la santé, la flore, la faune, la diversité des écosystèmes ou sur les biens, ou de faire courir d'improbable ou de rendre probable, au moment présent ou dans l'avenir, la survenance de dommages graves et durables, est puni de l'emprisonnement et d'une amende.

#### Émission ou rejet :

Le premier alinéa du présent article ne s'applique :

1° S'agissant des émissions dans l'air, qu'en cas de déversement des cultures limitées d'industrialisation par décision de l'autorité administrative compétente ;



# CHIFFRES CLÉS



## Les publications

**14** Infos juridiques relatives à l'environnement, l'urbanisme et la bientraitance animale

## Activités du service

Près de **150** consultations juridiques écrites et orales de la part des OP

# ZOOM



## INTRUSIONS EN ÉLEVAGE : VICTOIRES JUDICIAIRES ET DÉROUTE DE DXE

L'essor depuis trois ou quatre ans des intrusions en élevage et autres malveillances dans les exploitations, a conduit la profession à agir auprès de l'État. Ces réunions ont abouti à la mise en place des observatoires de l'agribashing et de la cellule DEMETER, cellule hautement critiquée par les détracteurs de l'élevage.

Ce partenariat avec la gendarmerie qui vise à protéger le monde agricole, a permis de rassurer les éleveurs et les a conduits à porter plainte en cas d'intrusion. Cette ligne toujours défendue par l'UGPVB a porté ses fruits puisque plusieurs décisions de justice ont confirmé l'atteinte au droit de la propriété et à la violation de domicile lors d'intrusions, pour prendre des images sans l'autorisation du propriétaire. Ces multiples défaites en justice ont d'ailleurs conduit l'association Redpill (ex-DXE) à renoncer aux intrusions en élevage. Cette déroute de Redpill, confirme la bonne stratégie adoptée par la profession, qui doit continuer de se mobiliser fortement et collectivement.

# ZOOM

## **GASTRONOMIE : PROTÉGER NOS DÉNOMINATIONS. Un bloc de soja ou de pois n'est pas un steak !**

L'article 5 de la loi n° 2020-699 du 10 juin 2020 relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires interdit d'utiliser des dénominations animales pour « décrire, commercialiser ou promouvoir des denrées alimentaires comportant des protéines végétales ». Ce texte était attendu car stratégique : la définition du champ lexical est un préalable à toutes victoires dans le domaine culturel et par conséquent gastronomique. Cela est structurellement déterminant pour la valorisation des produits d'origine animale. Un certain nombre d'organisations (lobby végétan et start-up des protéines artificielles imitant la viande) agissent, notamment au niveau européen, pour bloquer l'initiative française.

Les actions entreprises par l'UGPVB, de concert avec les organisations nationales (La Coopération Agricole, Culture Viande, CNPO, Interbev...), pour encourager l'État Français à publier son décret ont porté leurs fruits : le projet de décret vient d'être notifié par l'État Français à la Commission Européenne.

Selon le projet de décret, les seuils maximums de protéines végétales autorisés pour ces dénominations seront rendus publics par le ministre chargé de la consommation, sur proposition motivée des organisations professionnelles représentatives des filières concernées. Il conviendra de rester très vigilant sur les dénominations de produits incluant ces protéines de synthèse cellulaire.





## GUIDE DE L'URBANISME : MISE À JOUR ET PRÉSENTATION AUX SERVICES INSTRUCTEURS

L'UGPVB en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Bretagne, le GIE élevages et la DDTM 29, a mis à jour le guide technique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des bâtiments agricoles. Cette mise à jour du guide poursuit deux objectifs :

- 1) Intégrer les nouvelles évolutions législatives et réglementaires, parmi lesquelles :
  - la modification du seuil de recours à l'architecte et l'ajout des CUMA dans le périmètre des exceptions de recours à l'architecte,
  - l'ajout d'un cas sur les ouvrages de production d'électricité (panneaux et trackers),
  - la mise à jour des dispositions concernant la loi littorale...
- 2) Diffuser cet outil auprès des services instructeurs des communes et intercommunalités (EPCI). Ces derniers ont remplacé l'Etat depuis quelques années dans l'instruction de la majorité des permis de construire des bâtiments agricoles.

A cet égard, cette nouvelle version du guide a fait l'objet d'une présentation par webinaire aux services instructeurs des communes et EPCI de Bretagne, les 6 et 11 mai 2021. Une centaine de personnes travaillant à l'instruction des permis de construire ont bénéficié de ces 2 présentations.

Le guide reste un document pédagogique de référence à destination des services construction et urbanisme des OP et des éleveurs. Il doit faciliter la préparation des dossiers et éclairer les professionnels sur l'application des différentes réglementations.

### Le guide urbanisme et constructions agricoles en Bretagne mis à jour

Réalisé par l'Union des groupements de producteurs UGPVB, la chambre d'agriculture de Bretagne et le GIE Élevages de Bretagne en collaboration avec les DDTM, ce document pédagogique de référence vise à faciliter la préparation des dossiers, harmoniser leur instruction et éclairer les professionnels

sur l'application des différentes réglementations en vigueur. Parmi les mises à jour : la modification du seuil de recours à l'architecte, les dispositions concernant la loi littorale et sur les ouvrages de production d'électricité (panneaux et trackers)...  
 Disponible sur les sites [synagri.fr](http://synagri.fr), [gie-elevages-bretagne.fr](http://gie-elevages-bretagne.fr) et [ugpvb.fr](http://ugpvb.fr).



**ARRÊTE  
DE FAIRE DES  
COCHONNERIES!**

# 7

## COMMUNICATION PROMOUVOIR LES MÉTIERS



**Responsable professionnel Porc**

David RIOU

### **CONTACTS**

- **Porc** : Émilie CHARPENTIER
- **Œuf** : Gilles GUILLAUME

# NOS ACTIONS 2021



## Étude d'opinion auprès des jeunes de 18 à 30 ans

- Réflexion stratégique régionale reprise au niveau national sur l'acceptabilité de l'élevage par les jeunes générations : participation au comité de pilotage du CDMP\*,
- Étude qualitative confiée à Opinion Way auprès de 20 jeunes en septembre puis étude quantitative auprès de 1000 jeunes en octobre. Résultats fin 2021.
- Objectif à terme : tirer les enseignements de l'étude pour adapter la stratégie de communication auprès des jeunes.



## Peau neuve et extension .bzh pour le site « Eleveur de porcs breton »

- Valorisation des supports réalisés depuis plusieurs années : websérie, plaquette métier, le porc en Bretagne...
- Nouveauté : une partie historique qui rappelle l'évolution de la production porcine depuis la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale,
- Mise à jour en cours des chiffres clés en économie, environnement, bien-être animal, qualité...

## Professionnalisation sur Facebook et Instagram

Objectifs : proposer de nouveaux contenus, de manière plus professionnelle, augmenter et fidéliser la communauté baptisée « Les éleveurs de porcs bretons ».



## Tous à la Ferme

Plus de 15 000 visiteurs venus à la rencontre des agriculteurs le 26 septembre dans 17 exploitations.

\* Centre de Documentation des Métiers du Porc

## LE MIAM TOUR, LE NOUVEL ÉVÈNEMENT « TOQUÉ » DES ÉLEVEURS DE PORCS BRETONS

Surfant sur l'engouement pour les émissions culinaires à fort succès et sur le retour à la cuisine des françaises et français du fait de la crise COVID, les éleveurs de porcs bretons organisent en 2022, un challenge culinaire itinérant dans 8 villes bretonnes pour célébrer le bien manger breton. Baptisé MIAM TOUR, ce projet est mené en association avec la Cité du goût et des saveurs. Ce nouveau projet a mobilisé du temps cette année pour le montage du projet, la sollicitation des villes compétitrices, la recherche de partenaires financiers...



Recréer du lien avec les Bretons et participer à la dynamique du territoire, telle est la vocation de cet événement « toqué », à l'instar de la Pig Parade en 2015.

**Le principe :** des binômes amateurs/professionnels de cuisine se challengeront du printemps à l'été 2022, pour tenter d'accéder à la finale régionale en septembre. Des animations seront organisées dans chaque ville autour de ce défi culinaire : démonstrations culinaires, course d'orientation urbaine, « happig hour », concours « De l'art ou du cochon ». Il y en aura pour tous les goûts ! A l'issue de l'évènement, la cagnotte constituée tout au long du Miam Tour sera reversée à une association caritative alimentaire. Et en plus, un bus, totem emblématique de l'opération, se déplacera au fil des évènements.



LA CITÉ  
DU GOÛT  
ET DES  
SAVEURS



# ZOOM

## PIG CHALLENGE À PONTIVY : UNE 3<sup>ème</sup> ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DES RETROUVAILLES

La 3<sup>ème</sup> édition du Pig Challenge a réuni une centaine de participants répartis en 20 équipes le samedi 25 septembre à Pontivy.

L'objectif de la journée a été atteint malgré la moindre participation attendue et constatée (du fait du COVID) : se retrouver dans un esprit convivial et de dépassement pour créer de la cohésion au sein de la filière porcine bretonne et de ses acteurs. Une réelle envie et un plaisir d'être ensemble !

Sous forme d'échappée gourmande au cœur de la ville napoléonienne, cette nouvelle édition du Pig Challenge a ravi ses participants. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, une équipe de 5 jeunes, nommée « la relève » (enfants d'éleveurs et de salariés) a participé au jeu. Et pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive, c'est l'entreprise APA qui a remporté le titre ! Un grand merci aux équipes qui se sont mobilisées au cours de cette journée, et qui ont fait de cette 3<sup>ème</sup> édition, un évènement réussi !



**Crédit Mutuel  
de Bretagne**





## DON D'ŒUFS AUX BANQUES ALIMENTAIRES : PLUS DE 1,3 MILLIONS D'ŒUFS REMIS EN 8 ANS

Les 7 juin et 18 octobre 2021, les OP Œufs membres de l'UGPVB ont remis 21 600 boîtes de 10 œufs aux Banques Alimentaires du grand ouest.

Ces 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> dons depuis 2013 (Année de forte crise ayant initiée cette action solidaire), ont permis d'atteindre 1,35 millions d'œufs remis aux plus démunis en 8 ans.

*« Les producteurs d'œufs se mobilisent aux côtés des Banques Alimentaires du grand ouest pour offrir aux plus démunis une protéine d'excellente qualité et facile d'emploi »* Éric GUELLAFF, Président de la Section Oeuf UGPVB.



## CHIFFRES CLÉS

Récapitulatif des dons (nombre d'œufs) :

2013 : 185 100	2014 : 85 200
2015 : 375 000	2016 : 101 500
2018 : 96 000	2019 : 99 680
2020 : 192 00	2021 : 216 000

Total : **1 350 480 œufs**



## NOS PARTENAIRES NATIONAUX ET EUROPÉENS



Interprofession des Oeufs



# NOS ADHÉRENTS



ASSOCIATION  
DES PRODUCTEURS D'ŒUFS  
VENDEE - POITOU - LOIRE





104 rue Eugène Pottier  
CS 26553  
35065 RENNES CEDEX  
Tél. 02 99 65 03 01

**ugpvb@ugpvb.fr**  
**[www.ugpvb.fr](http://www.ugpvb.fr)**